Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **jeudi 29 octobre 2020 à 14:47** S-PA-833260 30/11/20 *Avis en attente de pli* 2020-S-0055/BO 29/10/20 **Procédure Ouverte**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Thi-anh VU

Numéro de la consultation : 2020-S-0055 COMMUNE DE MARTIGUES -

ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE - PROGRAMMISTE

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Vi	isites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 29/10/20	29/10/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse Version Transmis Publication Etat Identifiant N°
Annonce
BOAMP Intégrale

Service : CP Référents : Thi-anh VU

Classification CPV:

Principale: **71336000** - Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues Hôtel de Ville avenue Louis Sammut BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél: 04 42 44 33 33

w Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet Numéro de la consultation : 2020-S-0055 COMMUNE DE

MARTIGUES - ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE - PROGRAMMISTE

Référence 2020-S-0055/BO

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRL04
Durée 3 mois

DESCRIPTION La Ville de Martiques envisage trois opérations, pour lesquelles elle doit

faire appel à un ou des partenaires spécialisés dans l'élaboration de programmes techniques. Ces 3 opérations font l'objet de missions

réparties en 3 lots séparés :

- Lot 1 : Salle de cérémonie au Centre Funéraire de Réveilla Mission comprenant une étude de faisabilité et l'élaboration d'un programme technique détaillé

- Lot 2 : Gymnase Lurcat

Mission comprenant une étude comparative et l'élaboration d'un programme technique détaillé

- Lot 3 : Transfert de bureaux de l'Hôtel de Ville

Mission comprenant 2 études de transfert de bureaux, avec plans de

principe d'aménagements.

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché pour chaque lot.



Code CPV principal

71336000 - Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les

marchés publics de l'OMC : Non

Forme

Prestation divisée en lots : Oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Des prestations supplémentaires éventuelles sont prévues dans le DCE

pour les lots n°1 et n°2.

Lots Libellé Estimé Mini Maxi CPV € HT € HT € HT

N° 1 SALLE DE CEREMONIE AU CENTRE FUNERAIRE de 20 000 **71336000**

REVEILLA

Informations complémentaires : BASE : 20 000 €

HT

Une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire (Précisions dans le Règlement de

Consultation): 5 000 € HT

Délai : 3 mois

N° 2 GYMNASE LURCAT 20 000 **71336000**

Informations complémentaires : BASE : 20 000 €

HT

Une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire (Précisions dans le Règlement de

Consultation): 5 000 € HT

Délai: 3 mois

N° 3 TRANSFERT DE BUREAUX HOTEL DE VILLE 12 000 **71336000**

Informations complémentaires : Base : 12 000 €

HT

Délai: 2 mois

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Aucune clause de garantie financière prévue.

Financement Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix fermes. Aucune

avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès

de divers organismes.

Forme juridique Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 %: Valeur technique

40 % : Prix

Critères de jugement identiques pour tous les lots.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

administratifs

COMMUNE DE MARTIGUES

Direction Générale des Services Techniques - Direction Commande

Publique - Service Commande Publique

Hôtel de Ville

04.42.44.37.26 /44.31.95 / 44.32.64 / 44.37.40

13692 Martigues

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le 30/11/20 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

<u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les candidats se présentent dans les conditions suivantes : Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le réglement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-S-0055 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Marché

périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds

communautaires: Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil 13006 Marseille

Tél: 04 91 13 48 13 - Fax: 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code

de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la

signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 29/10/20 à la publication

Marches-Publics.info V9.7